

Québec - Élections 2007 :
plate-forme du Collectif
pour un Québec sans pauvreté

UN Québec prospère

par ce que RICHE
DE TOUT SON MONDE

Un Québec prospère par ce que riche de tout son monde

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté croit que le mandat du prochain gouvernement sera celui au cours duquel se jouera la réussite ou l'échec de l'objectif que s'est donné l'Assemblée nationale en 2002 : faire du Québec d'ici 2013 l'une des nations industrialisées où il y a le moins de personnes pauvres. C'est en adoptant à l'unanimité la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* que nous nous sommes donné collectivement cet objectif.

Cependant, quatre ans ont passé et beaucoup de chemin reste à faire. Les familles avec enfants ont vu leur revenu s'accroître sensiblement, mais les personnes seules se sont appauvries. Les politiques gouvernementales de développement s'en tiennent à la dimension purement économique et n'ont pas intégré la lutte à la pauvreté. Or, pour faire échec à la pauvreté, le développement doit être global et tenir compte autant des dimensions sociale, culturelle, environnementale et économique que des dis-

parités régionales. De plus, il doit associer tant les personnes en situation de pauvreté, qui sont les premières à agir pour transformer leur situation, que les organisations communautaires qui les regroupent.

La campagne électorale est l'occasion pour tous les partis politiques de prendre des engagements sur ce qu'ils entendent faire lorsqu'ils seront au pouvoir. Le Collectif, porteur du mouvement citoyen qui est à l'origine de l'adoption de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, entend profiter de la présente campagne électorale pour obtenir de toutes les personnes qui se porteront candidates un engagement à :

► **Faire de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale une priorité, tant pendant la campagne électorale que lors du prochain mandat du gouvernement.**

Un Québec prospère

Malgré une intense compétition internationale et un dollar canadien fort, l'économie du Québec a été prospère principalement à cause de la demande soutenue des ménages. Or, les personnes en situation de pauvreté ne peuvent contribuer à alimenter cette demande. La prospérité des régions et du Québec, c'est d'abord la prospérité de toutes les citoyenNEs qui y vivent et par qui les entreprises prospèrent.

Le droit à une vie décente est reconnu non seulement dans les pactes et traités internationaux, mais aussi dans la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. La réalisation de ce droit passe par une amélioration des conditions de vie des citoyenNEs en situation de pauvreté. Pour le Collectif, la réalisation des droits et la prospérité vont de pair; c'est pourquoi nous demandons aux candidatEs de s'engager à :

► **Respecter et faire respecter tant l'esprit que la lettre de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*;**

► **Faire primer l'amélioration des revenus du quintile le plus pauvre sur l'amélioration des revenus du quintile le plus riche.**

Des mesures concrètes doivent être prises pour mettre en œuvre ces grands objectifs. Aussi le Collectif demande-t-il aux candidatEs de s'engager à travailler à ce que le prochain gouvernement :

► **Évite tout appauvrissement du cinquième le plus pauvre de la population :**

- **Garantisse une indexation annuelle complète des prestations d'aide sociale et du salaire minimum;**
- **Abolisse la mesure « Tanguy », odieusement nommée solidarité familiale, qui réduit la prestation d'une personne assistée sociale de 100 \$/mois lorsqu'elle habite avec un parent;**
- **Veille à ce que la pauvreté des étudiantEs n'augmente pas.**

► **Améliore les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté:**

- **Instaure un barème plancher qui assure la couverture des besoins essentiels et en deçà duquel aucune coupure, saisie, ponction ou pénalité ne peut être faite;**
- **Accorde la gratuité des médicaments à toutes les personnes dont le revenu annuel est inférieur à 12 000 \$/an, quelle que soit la source de ce revenu;**
- **Exempte totalement les pensions alimentaires du calcul du revenu des personnes assistées sociales et des étudiantEs;**
- **Veille à l'accessibilité aux études;**
- **Fixe le taux du salaire minimum à un niveau qui permette à une personne seule qui travaille à temps plein de sortir de la pauvreté;**
- **Augmente le nombre de logements sociaux et notamment des HLM;**
- **Rétablit la déduction pour frais d'emploi de 6 % des revenus de travail pour les personnes à l'aide sociale.**

Un Québec riche de tout son monde

La pénurie de main-d'œuvre commence à se faire sentir et va s'accroître avec les années. On estime que dans les régions périphériques il n'y aura plus que 70 candidatEs pour 100 postes disponibles en 2021. Nous avons besoin de tout notre monde! La pauvreté empêche les personnes de participer à part entière à la société, que ce soit par un emploi rémunéré ou une autre implication citoyenne. Toutes les QuébécoiSEs en sont perdantEs.



L'analyse du Comité consultatif sur la pauvreté et l'exclusion sociale, rendue publique récemment, nous permet de comprendre que la baisse du taux de chômage et la baisse du nombre de prestataires entraînent un alourdissement de leur profil. Les plus récentes données révèlent que sur les 150 000 personnes assistées sociales jugées sans contraintes sévères à l'emploi, seulement une sur dix, soit 15 000, pourrait occuper immédiatement un emploi; elles montrent aussi que 22 % des personnes sont à l'aide sociale depuis quatre à dix ans et que 55 % y sont depuis plus de 10 ans. Ces personnes ont besoin de mesures de plus en plus intensives et coûteuses. Or, l'entente Canada-Québec fait en sorte que les fonds du compte

d'assurance-emploi ne peuvent être utilisés que pour ceux et celles qui sont prêtEs à intégrer à court terme le marché de l'emploi. Seuls les fonds du Québec sont accessibles aux personnes qui sont très éloignées du marché du travail; mais ces fonds ont diminué de 16,6 % depuis 2000.

Nous ne pouvons continuer plus longtemps à nous priver de la richesse de tout notre monde; c'est pourquoi le Collectif demande aux candidatEs de s'engager à travailler à ce que le prochain gouvernement :

► **Bonifie le soutien du revenu :**

- **Abolisse la distinction entre les personnes avec contraintes sévères à l'emploi et sans contraintes sévères à l'emploi;**
- **Accorde à toutes les personnes à l'aide sociale le barème actuellement versé aux personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi;**

► **Améliore le développement de l'employabilité et les conditions d'emploi :**

- **Instaure et applique le droit pour qui le demande de participer à des mesures d'orientation, de formation et d'intégration à l'emploi, dans un cheminement continu et adapté à sa situation;**
- **Accorde à toutes les personnes, quel que soit leur statut de travail, les mêmes protections en regard des normes et des droits du travail;**
- **Augmente les sommes disponibles pour les mesures de formation et d'insertion sans attendre le résultat de la négociation avec le gouvernement fédéral concernant les fonds de l'assurance-emploi.**

Un règlement du déséquilibre fiscal qui remédie au déséquilibre social

Un règlement du déséquilibre fiscal semble en vue. Plusieurs y voient une occasion de baisser les impôts, affirmant que le Québec est l'une des provinces où les contribuables paient le plus d'impôt. Selon le Plan budgétaire 2006-2007 du gouvernement québécois, le contribuable québécois paie en moyenne 269 \$/année de plus que celui des autres provinces; avec le budget 2007-2008, s'il s'applique, cet écart sera réduit à 211 \$/an. Voilà pour la partie de ce qu'on paie en plus! Regardons maintenant les services dispensés au Québec qui n'existent pas dans les autres provinces : places en garderie à 7 \$/jour, assurance médicaments, frais de scolarité les plus bas au Canada, régime de congé parental, etc. Collectivement, les QuébécoisEs en ont-ils pour leur argent? Le Collectif pense que oui.

Les réductions d'impôts accordées par les gouvernements fédéral et provincial depuis le début des années 2000 ont contribué à accroître les écarts entre les riches et les pauvres de notre société, ce qui est contraire à la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Le déséquilibre fiscal a été entraîné par la réduction des paiements de transfert du gouvernement fédéral au gouvernement québécois; ces réductions ont affecté les budgets de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de certains programmes sociaux dont l'aide sociale. Les sommes versées pour régler le déséquilibre fiscal doivent être réinvesties là d'où elles ont été retranchées : elles doivent remédier au déséquilibre social dans notre société. Pour reprendre le titre du document d'orientation du Comité consultatif sur la pauvreté et l'exclusion sociale, le Collectif veut un Québec « collectivement plus riche de moins de pauvreté » plutôt qu'un Québec plus pauvre de plus de riches. C'est pourquoi le Collectif demande aux candidatEs de s'engager à travailler à ce que le prochain gouvernement :

► **Attribue les sommes reçues du gouvernement fédéral en règlement du déséquilibre fiscal aux programmes qui ont subi des coupures lors du désengagement du fédéral.**

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté est à la fois un mouvement et un espace citoyen qui vise à générer de façon pluraliste et non partisane, avec les personnes en situation de pauvreté et toute personne ou organisation qui veut y contribuer, les conditions nécessaires pour établir les bases permanentes d'un Québec sans pauvreté.

Le Collectif est à l'origine, par sa propre proposition de loi sur l'élimination de la pauvreté et par la mobilisation citoyenne qui l'a accompagné, du débat public et des ouvertures politiques qui ont conduit à la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre 2002. Il est donc un interlocuteur principal en cette matière.



Collectif pour un Québec sans pauvreté
165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone : (418) 525-0040 Télécopieur : (418) 525-0740
Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca
Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

Engagement des candidatEs à l'élection du 26 mars 2007

Pour un Québec prospère parce que riche de tout son monde

Je, _____, candidatE du comté de _____
pour le Parti _____, m'engage à :

<input type="checkbox"/>	Faire de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale une priorité, tant pendant la campagne électorale que lors du prochain mandat du gouvernement.
<input type="checkbox"/>	Respecter et faire respecter tant l'esprit que la lettre de la <i>Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale</i> .
<input type="checkbox"/>	Faire primer l'amélioration des revenus du quintile le plus pauvre sur l'amélioration des revenus du quintile le plus riche.

Dans le but d'atteindre la cible de la Loi : « amener progressivement le Québec d'ici 2013 au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres », je m'engage à travailler à ce que le prochain gouvernement :

<input type="checkbox"/>	Évite tout appauvrissement du cinquième le plus pauvre de la population :	<input type="checkbox"/>	Bonifie le soutien du revenu :
<input type="checkbox"/>	Garantisse une indexation annuelle complète des prestations d'aide sociale et du salaire minimum;	<input type="checkbox"/>	Abolisse la distinction entre les personnes avec contraintes sévères à l'emploi et sans contraintes sévères à l'emploi;
<input type="checkbox"/>	Abolisse la mesure « Tanguy », odieusement nommée solidarité familiale, qui réduit la prestation d'une personne assistée sociale de 100 \$/mois lorsqu'elle habite avec un parent;	<input type="checkbox"/>	Accorde à toutes les personnes à l'aide sociale le barème actuellement versé aux personnes ayant des contraintes sévères à l'emploi.
<input type="checkbox"/>	Veille à ce que la pauvreté des étudiantEs n'augmente pas.	<input type="checkbox"/>	Améliore le développement de l'employabilité et les conditions d'emploi :
<input type="checkbox"/>	Améliore les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté :	<input type="checkbox"/>	Instaure et applique le droit pour qui le demande de participer à des mesures d'orientation, de formation et d'intégration à l'emploi, dans un cheminement continu et adapté à sa situation;
<input type="checkbox"/>	Instaure un barème plancher qui assure la couverture des besoins essentiels et en deçà duquel aucune coupure, saisie, ponction ou pénalité ne peut être faite;	<input type="checkbox"/>	Accorde à toutes les personnes, quel que soit leur statut de travail, les mêmes protections en regard des normes et des droits du travail;
<input type="checkbox"/>	Accorde la gratuité des médicaments à toutes les personnes dont le revenu annuel est inférieur à 12 000 \$/an, quelle que soit la source de ce revenu;	<input type="checkbox"/>	Augmente les sommes disponibles pour les mesures de formation et d'insertion sans attendre le résultat de la négociation avec le gouvernement fédéral concernant les fonds de l'assurance-emploi.
<input type="checkbox"/>	Exempte totalement les pensions alimentaires du calcul du revenu des personnes assistées sociales et des étudiantEs;	<input type="checkbox"/>	Attribue les sommes reçues du gouvernement fédéral en règlement du déséquilibre fiscal aux programmes qui ont subi des coupures lors du désengagement du fédéral.
<input type="checkbox"/>	Veille à l'accessibilité aux études;		
<input type="checkbox"/>	Fixe le taux du salaire minimum à un niveau qui permette à une personne seule qui travaille à temps plein de sortir de la pauvreté;		
<input type="checkbox"/>	Augmente le nombre de logements sociaux et notamment des HLM;		
<input type="checkbox"/>	Rétablit la déduction pour frais d'emploi de 6 % des revenus de travail pour les personnes à l'aide sociale.		

Signature : _____

Date : _____



Collectif pour un Québec sans pauvreté
165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9
Téléphone : (418) 525-0040 Télécopieur : (418) 525-0740
Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca
Site Internet : www.pauvrete.qc.ca